



Syndicat CGT des Territoriaux de la Ville de Rennes,  
De ses établissements et de Rennes Métropole

Rennes le 7/09/2015

# AUX FAMILLES RENNAISES RYHTMES EDUCATIFS

Le gouvernement a choisi de mettre en place en 2013 les rythmes éducatifs, la ville de Rennes a décidé d'appliquer cette réforme. Un protocole d'accord pour 3 ANS a été signé entre élus politiques et organisations syndicales dont la volonté de rendre un :

**"Service de qualité aux enfants et aux familles"**

## LA CGT DENONCE L'ENVERS DU DECOR

Cette réforme impacte directement les conditions de travail des agents des écoles: concierge, AER (agent d'entretien et de restauration), ASEM (agent spécialisé en maternelle), correspondant de restauration, REL (responsable éducatif loisirs), AL (animateur loisirs), vacataire animateur

Les missions se sont alourdies, du temps journalier a été supprimé pour les AER et les ASEM, correspondant de restauration. La CGT forte de propositions et de revendications n'a cessé d'alerter les élus politiques, l'administration.

## La CGT constate que le service public se dégrade et impacte directement vos enfants

### • ACCUEIL DES ENFANTS

Les réfectoires sont bondés

Les enfants manquent de temps pour déjeuner (il faut faire vite, manque de personnel, assurer les ateliers.....)

Les normes d'encadrement changent au bout de 2 ans (en 2013 : 1 agent pour 14 enfants en élémentaire, 1 pour 18 en 2015 !!!!!)

La mise en place des ateliers du midi reste de la poudre aux yeux !! (Manque de locaux, de moyens humains, de qualité, de temps, de bénéficiaires .....

Les dortoirs sont pleins, on installe des lits superposés pour gagner de la place, (super conditions pour se reposer !!!!! dans un endroit qui devrait être sain !!!!! Sécurisant !!!!! Rassurant !!!!!!!)

Le retour des petits à 13h30 voir 14h15 pour certaines écoles perturbe le sommeil des enfants déjà couchés ou endormis (beaucoup d'enfants ne dorment plus, ils restent dans un lit plus d'1 heure, car l'éducation nationale refuse le retour en classe avant 15h (décloisonnement des enseignants)

Les petits commencent leurs activités scolaires vers 15h15 pour ceux qui se lèvent en premier vers 16h pour les derniers !!! L'école finit à 16h15 et à 16h le vendredi !!!!!!!

Les enfants de moyenne section ayant besoin d'un temps de repos ne peuvent pas (manque de locaux.....)

Ne parlons pas de la " petite garderie " le mercredi de 12h à 12h30... (Assurée par des ASEM de l'école, qui parfois doivent être en même temps à la "petite garderie" et sur le centre de loisirs) !!!

Ne parlons pas des conditions de transport d'une école à l'autre le mercredi ou certains enfants font le trajet à pied, cartable sur le dos et le doudou dans la main, par n'importe quel temps !!!!!!!

## • L'HYGIENE DANS LES ECOLES

Les sanitaires enfants sont nettoyés 1 fois par jour !!!! (Dû aux suppressions de poste d'AER le matin, au manque de temps de travail journalier)

Les lits des dortoirs ne sont plus désinfectés

Le matériel pédagogique n'est plus entretenu, voire bâclé !! (Manque de temps pour les ASEM)

**La CGT vous dévoile l'envers du décor et vous annonce des perturbations liées à un préavis de grève illimitée**

Les agents des écoles ont à cœur d'assurer un service public de qualité pour vos enfants et demande aux élus politiques une attention soutenue à leur conditions de travail.

Les rythmes éducatifs ne doivent pas impacter les conditions de travail ce qui est le cas actuellement, des tâches non faites, bâclées par manque de temps

La CGT constate une fois de plus que ce sont des agents de catégories C (bas salaires) principalement féminins qui sont défavorisés.

**La CGT vous informe des conditions d'accueil lors des grèves ;**

*Lorsque les ASEM sont en Grève entre 12h et 14h15 (pause méridienne) vos enfants sont pris en charge par des vacataires à savoir 1 adulte pour 35 enfants à la place de 1 ASEM pour 14.....!!!! Et les petits ne sont pas couchés avant 14h15 !!!!!*

**FERMONS LES PARASOLS,  
DEPLOYONS  
LES BANDEROLES...**

**Décidément notre employeur a bien du mal à honorer ses engagements...**

- ✓ Réforme des rythmes éducatifs
- ✓ Changements successifs de direction
- ✓ Les protocoles ou signatures de label non respectés
- ✓ Les retards accumulés par la municipalité pour l'application de ses engagements

La conjoncture locale ou nationale a "bon dos"! Les agents n'ont pas à subir les conséquences !!!!

**La CGT exprime son désaccord et sa grande déception**

Des courriers, des tracts, des déclarations dans différentes instances, des demandes au cours de diverses réunions...

**RIEN...** nous n'obtenons plus rien ... A part des "nouveauautés" désobligeantes, restrictives (ex: la carte de congé), n'améliorant en rien nos conditions de travail, la reconnaissance financière ou professionnelle.....

**PARENTS SOUTENEZ LE MOUVEMENT  
L'ECOLE PUBLIQUE C'EST L'AVENIR DE VOS  
ENFANTS**